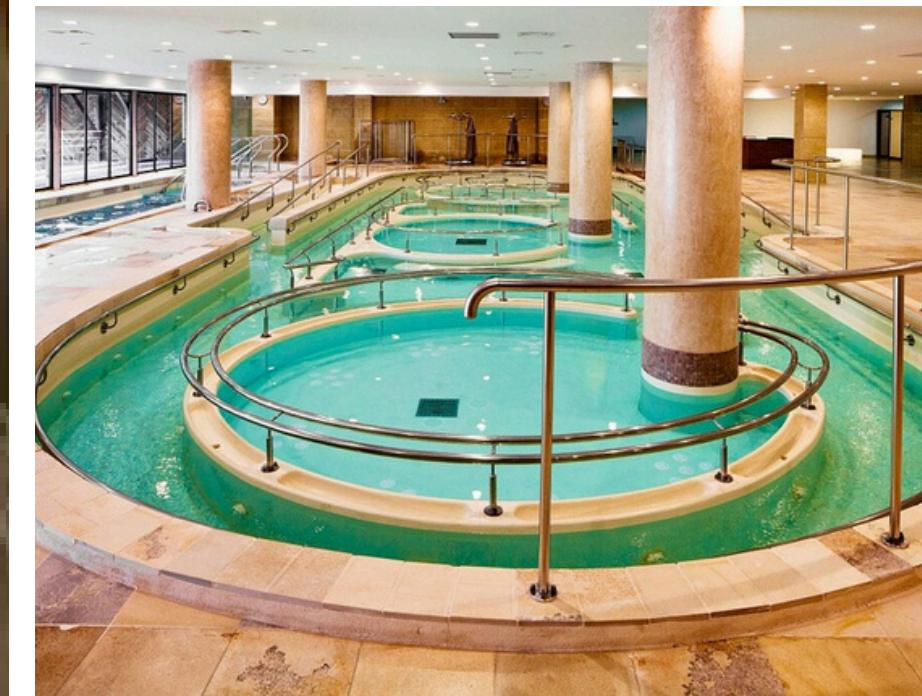


CURES THERMALES AVEC SED1 +



LE MONT DORE
BARBOTAN
BAREGES

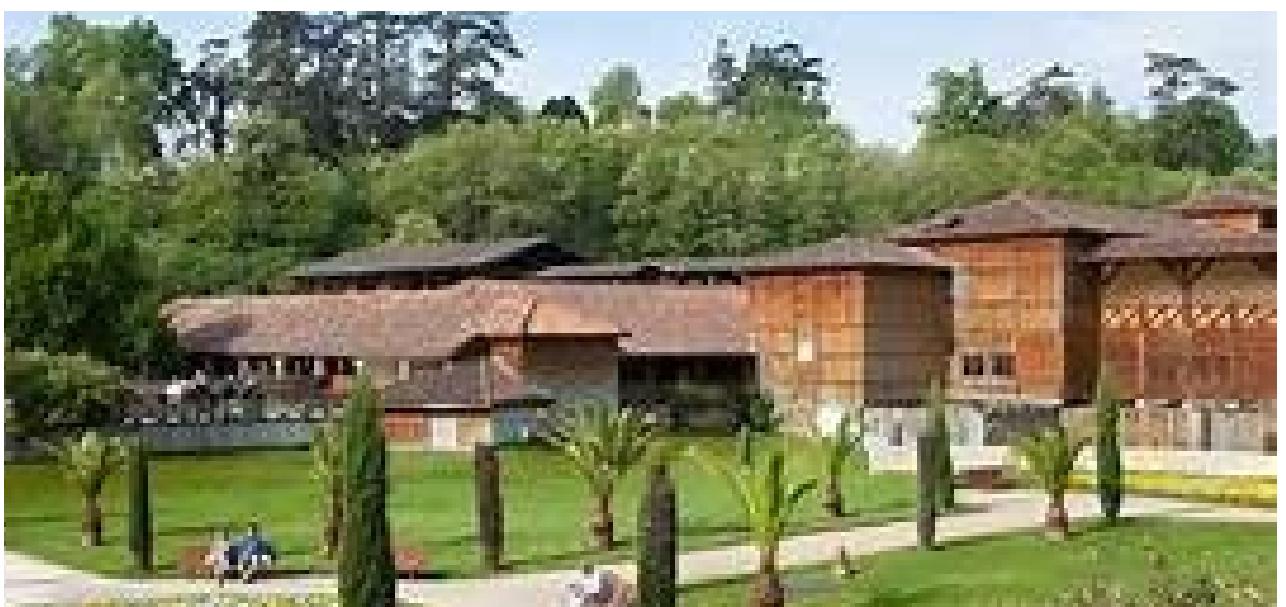


SOINS ET ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE

Visio thématique
13/12/2025

Spécificités et partenariats

- Une proposition unique en France :
seule SED1+ vous propose une cure thermale
"adaptée" aux SEDnv et HSD combinée à un
accompagnement thérapeutique, avec une
expérience de plus de 10 ans
- Un partenariat exclusif avec SED1+ pour les
patients atteints SEDnv et HSD avec :
 - La chaîne thermale du soleil : thermes
du Mont Dore et de Barbotan
 - CIELEO, thermes de Barèges



Calendrier 2026 cures SED et HSD

**LE MONT
DORE**
(Auvergne)

AVRIL
du 3 au 23 ou du 4 au 24
(selon la date d'entrée choisie)

JUILLET
du 4 au 24

AOUT
du 3 au 22

BARBOTAN
(Gers)

BAREGES
(Hautes
Pyrénées)

*Informations sur les cures
(formalités administratives, prescription,
orientations, trousseau, préparation etc)*

<https://www.assosed1plus.com/les-cures-specifiques-sed-hsd/>

Conseils pratiques

Préparation et organisation du séjour thermal

La préparation et l'organisation d'une cure peuvent vous sembler lourdes ou difficiles car il y a l'aspect administratif à gérer, mais également les questions d'ordre pratique relatives au logement, au transport, aux vêtements etc.

Afin de vous aider au mieux, nous avons créé des fiches sous forme de check-list et avons mis en ligne de nombreuses informations et conseils pour vous accompagner. Vous avez également la possibilité de vous informer auprès de nos responsables locaux !

Nous vous proposons des fiches sur :

- le parcours administratif,
- le trousseau à emporter.

Mais également des informations détaillées sur la ville, les alentours etc.

Consultez notre site internet : <https://www.assosed1plus.com/les-cures-specifiques-sed-hsd/>

N'hésitez pas non plus à contacter les offices de tourisme ou à consulter leurs sites.

Petite conseils sur le choix de la station thermale

Le choix du lieu de votre cure vous revient, au regard des soins dont vous avez besoin (orientation(s) médicale(s)).

Mais vous aurez peut-être d'autres contraintes à intégrer (date des congés de votre aidant ou conjoint(e), dates des vacances scolaires etc.).

D'autres éléments peuvent également intervenir tels que :

- l'latitude
- les températures (en juillet dans le Gers, il fait chaud; en avril en Auvergne il peut faire froid puis doux...)
- les contraintes de déplacement : la cure de Barèges est préconisée pour des patients capables d'une activité physique et de marche avec dénivelé ; la cure de Barbotan a des locaux étendus etc
- la distance avec votre lieu de résidence
- les dessertes en transport en commun

Vous devez bien vous informer sur tous ces points afin de ne pas regretter votre choix et de profiter au mieux de vos soins.

La cure thermale est une parenthèse de soins dans l'année, une bulle pour prendre soin de vous et pour vous redonner l'envie d'être acteur de votre parcours de soins.

CONTACTS UTILES

LES THERMES

LE MONT DORE
1 place du Panthéon
63240 Mont-Dore
Téléphone : 04 73 65 36 33
<https://www.chainethermale.fr/le-mont-dore>

BARBOTAN
Avenue des Thermes
32150 Barbotan les Thermes
Téléphone : 05 62 08 31 31 (choix 3)
<https://www.chainethermale.fr/barbotan-les-thermes/thermes-et-installations>

BAREGES
Les thermes de Barèges / Céleste
Rue ramond
65120 Barèges
Téléphone : 05 62 92 88 02
<https://www.thermes-barèges.com/>

L'ASSOCIATION SEDI+

Vos contacts pour les cures

=> **Le Mont Dore** : admised1plus@gmail.com
=> **Barbotan et Barèges** : assosed1plus@toulousemail.com

Les liens vers notre site :
<https://www.assosed1plus.com/>

Informations pratiques, fiches, dates etc :
La page sur les cures thermales :
<https://www.assosed1plus.com/les-cures-specifiques-sed-hsd/>

Réalisé par SEDI+
Ne pas jeter sur la voie publique - Jonville

ASSOCIATION SED1+

Les Cures Thermales spéciales SEDh et HSD avec SEDI+

Le Mont Dore
Barbotan
Barèges

Edition 2025

DES SOINS ADAPTES à nos besoins

RHUMATOLOGIE
VOIES RESPIRATOIRES
PHLEBOLOGIE

Les soins thermaux sont basés sur l'utilisation de sources d'eau chaudes aux propriétés bienfaisantes et spécifiques aux sites (Mont Dore / Barbotan / Barèges). Elles s'appuient sur le constat suivant : lutter contre nos pathologies nécessite une véritable prise en charge globale et pluridisciplinaire.

Le Mont Dore
(Rhumathologie et Voies Respiratoires)

Les eaux thermales du Mont Dore sont bicarbonnataées, sodiques, carbonatées et émergent entre 32 et 44 °C, au sein des Thermes tout comme les gaz qui sont directement prélevés aux griffons. Ces eaux minérales d'origine météorique sont riches en silice.

Barbotan
(Rhumathologie et Phléologie)

L'eau thermale de Barbotan jaillit naturellement à 37°C et est classée parmi les eaux oligo-métalliques. Elle se caractérise par la présence importante de gaz carbonique dissous (CO2). On y trouve soufre, calcium et magnésium, ainsi que de la silice.

Barèges
(Rhumathologie et Voies Respiratoires)

Les eaux thermales de Barèges sont riches en Barègine, substance mucilagineuse qui se développe naturellement dans les eaux de source de la station. Cet élément naturel entre dans la composition de baumes et d'onguents réputés pour leurs vertus antibiotiques, anti-inflammatoires et cicatrisantes.

Et un accompagnement médical de proximité : trois rendez-vous médicaux couvrent les 10 jours de soins : le premier doit être programmé en amont, et avoir lieu au plus tard 10 semaines de l'entrée en soins. Ce premier RDV permet la programmation des soins thermiques de manière adaptée à vos besoins.

A noter : les frais de transport et d'hébergement ne sont pas couverts par l'assurance maladie (sauf forfait d'environ 150 euros sous conditions de ressources).

Complément par votre mutuelle : les mutuelles remboursent généralement le reste à charge des soins (si vous n'êtes pas à 100%, mais bien souvent elles vous versent également un complément, sous forme de forfait, pour les autres frais. Vérifiez auprès de votre).

Attention : le complément tarifaire fixé par l'assurance Maladie reste à votre charge. A titre d'exemple, en 2024, il est de 103,51 € pour une cure RH (sans kinésithérapie).

Une collaboration ciblée sur le SEDh et le HSD...

Ces trois cures spécifiques ont été mises au point dans le cadre d'un partenariat fort entre l'association SEDI+ et la Direction de chaque site, avec le concours des médecins et du personnel soignant. Elles s'appuient sur le constat suivant : lutter contre nos pathologies nécessite une véritable prise en charge globale et pluridisciplinaire.

Vous pouvez donc vous y rendre à tout moment, mais si vous souhaitez l'accompagnement spécifique de l'association SEDI+ et de la présence de équipe des bénévoles, il faut alors réserver aux périodes annuelles prévues avec chaque établissement thermal pour la cure "spéciale" SEDh et HSD :

LE MONT DORE => en avril
BARBOTAN => en juillet
BAREGES => en août

Les dates précises de chaque année peuvent varier de quelques jours, elles sont diffusées sur nos pages facebook et notre site internet : <https://www.assosed1plus.com/> ou

Et sur le plan financier ?

Prise en charge par l'assurance maladie : Pour réaliser une cure thermale qui soit prise en charge par votre assurance maladie, il y a plusieurs conditions à remplir :

- réaliser une cure de 18 jours de soins (les mini-cure de 5 ou 6 jours ne sont pas concernées),
- avoir une prescription par un médecin (formulaire certa vert) précisant la ou les orientations (VR/RH/PHL), les dates et le lieu,
- avoir l'autorisation de votre caisse d'assurance maladie, qui vous adresse alors 2 volets de prise en charge.

Le formulaire CERFA de demande de cure rempli par votre mutuelle est valable par année civile.

A noter : les frais de transport et d'hébergement ne sont pas couverts par l'assurance maladie (sauf forfait d'environ 150 euros sous conditions de ressources).

Complément par votre mutuelle : les mutuelles remboursent généralement le reste à charge des soins (si vous n'êtes pas à 100%, mais bien souvent elles vous versent également un complément, sous forme de forfait, pour les autres frais. Vérifiez auprès de votre).

Attention : le complément tarifaire fixé par l'assurance Maladie reste à votre charge. A titre d'exemple, en 2024, il est de 103,51 € pour une cure RH (sans kinésithérapie).

LES SUJETS ABORDES :

1/ CURE THERMALE : DEFINITION ET CONDITIONS

- Qu'est-ce qu'une cure thermale et quelles sont les conditions de prise en charge par l'assurance maladie ?
- Quelle prise en charge par l'assurance maladie ?
- Quid du transport et de l'hébergement pour "nos cures" ?
- Les différentes orientations médicales



2/ LES FORMALITES ADMINISTRATIVES

- Prescription médicale et autorisation de la caisse d'assurance maladie (pour obtenir une prise en charge)
- Réservation de la cure auprès des Thermes
- Réservation de l'hébergement et organisation du transport
- RV médical à prendre avec le médecin thermal



3/ LES ETABLISSEMENTS THERMAUX : MONT DORE / BARBOTAN / BAREGES

4 / LES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE de SED1+ :

- Thématiques et nombre
- Inscriptions - modalités - coût

4 / LES QUESTIONS PARTICULIERES

- Enfants et ados ? Femme enceinte ?
- Accessibilité en fauteuil ?
- Arrêt de travail ou congés payés ?



Retrouvez les informations sur notre site :

<https://www.assosed1plus.com/les-cures-specifiques-sed-hsd/>



TOUTES NOS FICHES

Vous retrouvez sur notre site différentes fiches pour vous aider et vous accompagner dans la préparation de votre cure :



Présentation des différents sites de cure et de leurs spécialités

Conseils pratiques

Préparation et organisation du séjour thermal.

La préparation et l'organisation d'une cure peuvent vous sembler lourdes ou difficiles car il y a l'aspect administratif, mais également les questions d'ordre pratique relatives au logement, au transport, aux vêtements etc.

Afin de vous aider au mieux, nous avons créé des fiches sous forme de check-list et avons mis en ligne de nombreuses informations et conseils pour vous accompagner.

Vous avez également la possibilité de nous informer auprès de nos responsables locaux !

Nous vous proposons des fiches sur :

- le parcours administratif,
- le trousseau à emporter.

Mais également des informations détaillées sur la ville, les alentours etc.

Consultez notre site internet : <https://www.assosed1plus.com/les-cures-specialisees-sed-hsd/>

N'hésitez pas non plus à contacter les offices de tourisme ou à consulter leurs sites.

Petits conseils sur le choix de la station thermale :

Le choix du lieu de votre cure vous renvoie, au regard des soins dont vous avez besoin (orientation(s) médicale(s)).

Mais vous aurez peut-être d'autres contraintes à intégrer (date des congés de votre aidant ou conjoint(e), dates des vacances scolaires etc.).

D'autres éléments peuvent également intervenir tels que :

- l'altitude
- les températures (en juillet dans le Gers, il fait chaud; en avril, il peut faire très très doux...)
- les contraintes de déplacement : la cure de Barèges est préconisée pour des patients capables d'une activité physique et de marche avec dénivelé ; la cure de Barbotan avec des lits étendus etc.
- la distance avec votre lieu de résidence
- les dessertes en transport en commun

Vous devez bien vous informer sur tous ces points afin de ne pas regretter votre choix et de profiter au mieux de vos soins.

La cure thermale est une parenthèse de soins dans l'année, une bulle pour prendre soin de vous et pour vous redonner l'envie d'être acteur de votre parcours de soins.

Le Mont Dore
Barbotan
Barèges

CONTACTS UTILES

ASSOCIATION SED1+

LES THERMES

LE MONT DORE

1 place du Panthéon
63240 Mont-Dore
Téléphone : 04 73 65 36 33
<https://www.chaînethermale.fr/le-mont-dore>

BARBOTAN

Avenue des Thermes
32150 Barbotan les Thermes
Téléphone : 05 62 08 31 31 (choix 3)
<https://www.chaînethermale.fr/barbotan-les-thermes/thermes-et-installations>

BARÈGES

Les thermes de Barèges / Clélieo
Rue Raymond
65120 Barèges
Téléphone : 05 62 92 88 02
<https://www.thermes-barèges.com/>

L'ASSOCIATION SEDI+

Vos contacts pour les cures :

- » Le Mont Dore : advised1plus@gmail.com
- » Barbotan et Barèges : assosed1plus@outlook.com

Les liens vers notre site :

<https://www.assosed1plus.com/>

Informations pratiques, fiches, dates etc :

La page sur les cures thermales : <https://www.assosed1plus.com/les-cures-specialisees-sed-hsd/>

ASSOCIATION SEDI+

Edition 2025

Le Mont Dore sont bactériennes, et émergent entre 32 et 44 °C, au sein des thermes, comme les gaz qui sont directement prélevés aux griffons. Ces eaux minérales d'origine météorique sont riches en silice.

Barbotan (rhumatologie et phlébologie)

Les eaux thermale de Barbotan jaillit naturellement à 37°C et est classée parmi les eaux oligo-métalliques. Elle se caractérise par la présence importante de gaz carbonique dissous (CO2). On y trouve soufre, calcium et magnésium, ainsi que de la silice.

Barèges (rhumatologie et voies respiratoires)

Les eaux thermale de Barèges sont riches en Barèges, substance mucogénineuse qui se développe naturellement dans les eaux du source de la station. Cet élément naturel entre dans la composition de baumes et d'onguents réputés pour leurs vertus antibiotiques, anti-inflammatoires et cicatrisantes.

Un accompagnement médical de proximité : nous venons vous conseiller toutes les 10 jours de soins, le premier soit l'après programme en amont, et pour le plus tard, soit le jour de la fin de la cure, en fonction de votre programme et des soins thermale du moment adapté à vos besoins.

Attention : le complément tarifaire fixé par l'Assurance Maladie reste à votre charge. A titre d'exemple, en 2024, il est de 103,51€ pour une cure RH (sans kinésithérapie).

S'ADAPTE à nos besoins

ATHROLOGIE
RESPIRAOIRES
PHÉBOLOGIE

Basé sur l'utilisation de sources propres bientôt, et de Dore / Barbotan / Barèges.

Informations pratiques, fiches, dates etc :

La page sur les cures thermales : <https://www.assosed1plus.com/les-cures-specialisees-sed-hsd/>

ASSOCIATION SEDI+

Edition 2025

Le Mont Dore sont bactériennes, et émergent entre 32 et 44 °C, au sein des thermes, comme les gaz qui sont directement prélevés aux griffons. Ces eaux minérales d'origine météorique sont riches en silice.

Barbotan (rhumatologie et phlébologie)

Les eaux thermale de Barbotan jaillit naturellement à 37°C et est classée parmi les eaux oligo-métalliques. Elle se caractérise par la présence importante de gaz carbonique dissous (CO2). On y trouve soufre, calcium et magnésium, ainsi que de la silice.

Barèges (rhumatologie et voies respiratoires)

Les eaux thermale de Barèges sont riches en Barèges, substance mucogénineuse qui se développe naturellement dans les eaux du source de la station. Cet élément naturel entre dans la composition de baumes et d'onguents réputés pour leurs vertus antibiotiques, anti-inflammatoires et cicatrisantes.

Un accompagnement médical de proximité : nous venons vous conseiller toutes les 10 jours de soins, le premier soit l'après programme en amont, et pour le plus tard, soit le jour de la fin de la cure, en fonction de votre programme et des soins thermale du moment adapté à vos besoins.

Attention : le complément tarifaire fixé par l'Assurance Maladie reste à votre charge. A titre d'exemple, en 2024, il est de 103,51€ pour une cure RH (sans kinésithérapie).

Fiches pratiques d'organisation

Parcours Administratif de départ en Cure Thermale

ASSOCIATION SEDI+

1ère Etape

Demander la prescription à votre médecin traitant, formulaire CERFA vert avec la ou les orientations qui vous sont nécessaire :

- ° RH (Rhumatologie) ° VR (Voies Respiratoires) ° PHL (PHlébologie)

Accord valable pour une année civile

2ème Etape

Envoyer ce formulaire de demande à votre caisse d'Assurance Maladie (CPAM), en moyenne il y a un délai de 3 semaines de réponse

3ème Etape

Dès réception de l'accord, appeler les thermes pour réserver votre cure spécifiques SEDh et HSD :

- 04 73 65 36 33 pour le MONT-DORE
- 01 89 16 97 33 pour BARBOTAN (laisser un message, il vous rappelle)

4ème Etape

Prendre RDV avec le médecin thermal pour la veille de l'entrée aux soins aux thermes (CF liste des médecins dans les onglets de chaque site de cure)

5ème Etape

Réserver votre logement (CF nos listes avec des astuces pour vous aider)

Trousseau à apporter en cure thermale

ASSOCIATION SEDI+

1ère Etape

Votre sac de cure étanche si possible avec une gourde d'eau

2ème Etape

2 maillots de bain : il est toujours préférable d'apporter un maillot de bain de rechange

- Pour les femmes : il peut s'agir d'un maillot de bain une pièce ou deux pièces.
- Pour les hommes : le short de bain est interdit : optez pour un slip de bain ou un boxer moulant. Le tout est de ne pas avoir de tissu qui bâille.

3ème Etape

1 bonnet de bain : il est obligatoire dans tous les soins collectifs pour une question d'hygiène

4ème Etape

des sandales antidérapantes en plastique : le sol des thermes étant souvent mouillé ou humide

5ème Etape

le matériel de soins : si vous effectuez une cure en voies respiratoires



MERCI DE VOTRE ECOUTE



TEMPS D'ECHANGE